

# MÉMOIRES

DE LA  
SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE LA  
MORINIE

TOME XXXVI

(1<sup>re</sup> PARTIE)

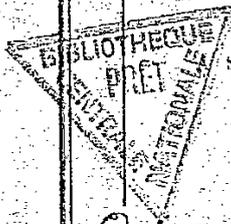
STATISTIQUE FÉODALE

*de l'Ancien Bailliage de Saint-Omer*

TOME TROISIÈME

(SUPPLÉMENT A-M)

Doctrina investigando restituet.



SAINT-OMER, au Siège de la Société, 42 bis, Grande-Place.

M DCCC XXXV

NOTES

pour servir à la

# Statistique Féodale

*dans l'étendue de l'ancien Bailliage*

*et de l'Arrondissement actuel de*

**SAINT-OMER**

*Ce travail forme la première partie au 36<sup>e</sup> tome  
des Mémoires  
de la Société des Antiquaires de la Morinie.*

# NOTES

pour servir à la

## Statistique Féodale

*dans l'étendue de l'ancien Bailliage  
et de l'Arrondissement actuel de*

### SAINT-OMER

PAR

JUSTIN DE PAS

*Secrétaire Général de la Société des Antiquaires de la Morinie*

---

TOME TROISIÈME (Première partie)

SUPPLÉMENT

*A-M*

---

SAINT-OMER

Imprimerie de l'INDÉPENDANT DU PAS-DE-CALAIS

1935

# NOMS DE FIEFS

relevés

dans l'étendue de l'ancien Bailliage  
et de l'Arrondissement actuel de Saint-Omer  
avec indication de possesseurs  
qui ont figuré dans leurs transmissions.



(SUPPLÉMENT)

## ABLEMONT

à Esquerdes. Cf. p. 1 (c'est-à-dire *renvoi à l'article de la page 1*).

**1693. 26 avril.** — Le sr Anth<sup>ne</sup>-Albert d'Ablemont sr du Viel Crépy, y demeurant, et du consentement de Maximilien-Bertin d'Ablemont, son frère, dem<sup>t</sup> aud. Crépy, moyennant 3 L 15 s. pour célébration de dix messes pour la réfrigération des âmes des trespassez; au vin du marché, 24 l.; au coutier, 24 l.; et, pour deniers principaux, la somme de 2000 l., vend à Jean-Marie Bouvart, labour à Esquerdes, certain fief et noble tenement tenu et mouvant de Dam<sup>lle</sup> la Vicomtesse de Fruges à cause de sa sgrie d'Esquerdes, se consistant en dix razières demie de bled pour chacun an, assigné sur plusieurs parties de terre d'environ 40 mesures, plus ou moins, deubes par divers particuliers, scituées aud. Esquerdes, etc..., led. fief échu au vendeur par le trespas du sr Ph<sup>les</sup> d'Ablemont, son père..... (Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 4.)<sup>1</sup>

1. Cette référence indique que le document porte le n° 4 dans la liasse des contrats de ventes de l'année 1693.

Il n'est pas superflu de rappeler ici que dans les archives du Gros de Saint-Omer, classées par années, mais non inventoriées, chaque année comporte un certain nombre de liasses d'importance variable, *baux, ventes, ventes (constitutions de), contrats de mariage, testaments, partages, transactions, obligations, accords...* Chaque liasse porte une numérotation spéciale, qui se recommence d'année en année. Dans ces conditions, les références aux archives du Gros indiquent, en tête du document, l'année de l'acte, et, en queue, entre parenthèses, la nature de la liasse (*vente, contr. de mariage, etc...*) et le numéro de la pièce dans cette liasse.

**1731, 25 avril.** — Vente de terres près du fief d'Ablemont, à Jean Thiébaud, *mre poudrier*, demeurant au village d'Esquerdes, et Marie-Jeanne Marlière, sa femme, par Anselme Perce, *mre chaudronnier en c. v.* et Françoise Beauvois, sa femme, fille et héritière en cette partie de Jean et Marie-Anloinette Boidard.... terre tenante d'un côté aux hérs Jean-Marie Bouvart, à cause du fief d'Ablemont; vers mer, à Jean-Louis Bouvart, à cause de sa femme; d'amont, au chemin de Leuline.., tenue en coterie de la sgrie du fief d'Ablemont. (Ibid. Ventes, n° 143.)

**1781, 18 décembre.** — Emmanuel Bouvart, ouvrier tonnelier, dem<sup>t</sup> en la ville de Dunkerque, vend à Louis-Joseph, Jacques-Félix et Catherine-Françoise Martel, frères et sœur associés, dems ensemble au village d'Esquerdes, treize mesures et un demi quartier de terre à labour en une pièce, au terroir dud. Esquerdes, plus d'aval que le bois dud. lieu, prises en 19 mesures 3 quartiers, d'aval à l'enfant d'Adrien-François Bouvars...., d'amont au chemin de Leulinne; vers soleil au chemin allant de Fauquembergue à Saint-Omer et à Jacques-Ant<sup>me</sup> Vintrebert..., tenues en fief de la sgrie dud. lieu, provenant au vendeur de la succession de M<sup>e</sup> Pierre-Phil. Bouvart, vivant curé de Saint-Omer-Cappelle, son oncle; et d'Anne-Françoise Bouvart, sa sœur, led. fief actuellement nommé le fief d'Ablemont.

Prix : 3500 L monn. cour<sup>te</sup>. (Ibid, Ventes, n° 89.)

## ABLEMONT

à Lyzel. Cf. p. 858.

**1650, 25 novembre.** — Bernard Bernard et Jacques Berteloot, maresquiers, en leur nom qu'au nom d'autres dont ils ont procuration, vendent, moyennant 150 florins, à Philippe d'Ablemont, receveur des Estats d'Artois, une terre maresque en Lizelbroucq, au lieu nommé la Grande Miette. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 118.)

**1776, 12 décembre.** — Guill.-Joseph Réveillon, cabaretier; Nicolas-Joseph Réveillon, march<sup>d</sup>; Jean-François Pauchet, aussi march<sup>d</sup>; Marie-Louise Réveillon, sa femme; Dominique Setin, m<sup>re</sup> menuisier; Marie-Jeanne-Josèphe Réveillon, sa femme; le s<sup>r</sup> Jacques-Joseph Loquét, maître boulanger; Marie-Jacqueline Loquét et Marie-Thérèse Loquét; le s<sup>r</sup> Jacques Vandebosque, aussi m<sup>re</sup> boulanger; Marie-Cécile Loquét, sa femme; Jean-Fr. Caron, m<sup>re</sup> charon; Marie-Anne Loquét, sa femme; M<sup>re</sup> Adrien-Louis-Emmanuel Caron, avocat en Parlement; dam<sup>le</sup> Marie-Anne-Josèphe-Victoire Camp, son épouse; ces derniers agissant au nom des consors Colain, majeurs de droit dem<sup>t</sup> à Dunkerque, ainsi qu'au nom du s<sup>r</sup> Guill<sup>me</sup>.

### BEREUIL

à Tilques, Cf. p. 65.

**1775.** — V. plus loin à l'article **ECOU**, les noms des vendeurs à d<sup>lle</sup> Marie-Margte de Martiny, de la terre d'Ecou avec autres terres, dont le fief du Bereuil...

« Item quatre mesures de terre à labour scituée au Hartebon, terroir de Tilque, nommée le fief du Bereuil, listant lesd. quatre mesures vers midy au chemin des vingt mesures; vers septentrion, aux héritiers Jean Bollart; aboutant vers orient aux héritiers de d<sup>lle</sup> Le Conte; et, vers occident, aux d<sup>lles</sup> Lefrançois;

tenu en fief de la sgrie du Coustre;

duquel fief du Bereuil sont tenues quatre parties de terres qui doivent relief à valeur.

*Prix payé...* « celle (somme) de deux mille livres pour le fief du Bereuil tenu de la seigneurie du Coustre... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 747.)

### BERGUE

(Fief de) à Cléty.

**1783, 19 juillet.** — ... Terre à labour au terroir dud. Cléty, au fief de Bergue..., about. de midy et de septentrion au comte de Genez, mouvant en fief suiv<sup>t</sup> la déclaration des parties du fief de la Mairie.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 445.)

### BERLETTE

à Merck-Saint-Liévin. Cf. pp. 66 et 934.

**1745, 18 janvier.** — Hiacinte-François Bernard de Prelle, dit Compère, éc. s<sup>r</sup> de la Nieppe et autres lieux, dem<sup>t</sup> en la ville de Nivelles (Brabant-Wallon), vend à Mgr Ferdinand-Gaston-Claude-Alex.-Joseph, duc de Croy, sgr de Crecque, Rebecque, S<sup>t</sup> Liévin, Warnecque, Houdain, etc., etc..., résidant en la ville de Mons, par l'intermédiaire de son représentant Pierre Fayolle, procur<sup>r</sup>-es v. et bailliage de S<sup>t</sup> Omer,

la terre et seigneurie fonsnière et viscomtière de Berlette en la paroisse dud. S<sup>t</sup> Liévin et aussy l'arrentement nommé Secquier sur plusieurs mesures de terres relevantes de différents seigneurs; dont le titre primordial est de l'an 1531, se consistans en rentes seigneuriales, reliefs, droits seigneuriaux, et autres casuelles appartenances et dépendances; mouvt de sad. Altesse (de Croy) en fief à cause de sa terre et sgrie dud. Warnecque.

*Prix principal* : 1500 florins de Flandres faisant en argent de France 1875 livres.

(Gros de Saint-Omer. Ventes : liasse de 1741 (sic) n° 30.)